

Charte de Lausanne Tourisme

Préambule

Lausanne Tourisme, association à but non lucratif, a pour fonction de favoriser le développement et de promouvoir le tourisme à Lausanne et dans sa région.

Notre charte vise à renforcer l'identité et l'unité de l'association au travers de nos valeurs clés que sont l'**intégrité**, la **confiance** et l'**efficacité**.

Nos principes de base

Nous respectons les dispositions légales et réglementaires et prenons en compte les impacts générés envers la collectivité, par notre comportement et nos actes. Notre gestion par la qualité, se basant sur les normes ISO, et nos principes éthiques prennent une importance considérable dans nos actions. Nous comptons dans nos principes éthiques notamment, la **tolérance**, la **dignité**, la **loyauté**, la **transparence**, l'**indépendance**, l'**ouverture** et la **valorisation des collaborateurs**.

Notre philosophie de travail

Notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines des collaborateurs. Dès lors, nous proposons un cadre de travail agréable et stimulant, portons une attention particulière à l'égalité des chances et favorisons l'esprit d'initiative. Nous respectons la sphère privée des collaboratrices et collaborateurs et condamnons toute forme de discrimination ou de harcèlement. Nous pratiquons un mode de rémunération équitable et conforme au marché du travail dans le secteur touristique.

Nos Parties Prenantes

Nous sommes au service de l'ensemble des membres, hôtes, clients et partenaires privés et institutionnels à qui nous proposons des services adaptés à leurs besoins, de manière optimale, en respectant leur sphère individuelle. Nous rendons compte régulièrement de nos activités et de nos résultats en respectant un devoir de neutralité dans nos prises de position afin de respecter l'opinion de chacun. Nous privilégions des fournisseurs et prestataires ayant des valeurs communes aux nôtres et en fonction de leur proximité géographique.

Notre conscience environnementale

Soucieux de notre impact environnemental, nous nous engageons à mettre en œuvre tous les moyens à notre disposition afin de le réduire et à nous conformer aux normes de l'Agenda 21.

Notre Avenir

Nous mettons un point d'honneur à développer des prestations innovantes et à améliorer constamment nos performances et la qualité de nos services.

Lausanne, le 28 juin 2010